

FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027



LES ECURIES DE LA GARENNE
30 rue Lamaze 77230 MOUSSY LE NEUF
SIRET 908 021 660 00018



INFORMATIONS CAVALIER :

BABY-PONEY PONEY CHEVAL

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

PRENOM :

PORTABLE:

ADRESSE :

C. POSTAL / VILLE :

E-MAIL :

INFORMATIONS 2e CAVALIER :

BABY-PONEY PONEY CHEVAL

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

PRENOM :

PORTABLE:

REPRESENTANTS LEGAUX (si cavaliers mineurs):

MERE

PERE

NOM/PRENOM:

NOM/PRENOM :

PROFESSION :

PROFESSION :

PORTABLE :

PORTABLE :

E-MAIL :

E-MAIL :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (si différents des représentants légaux)

NOM/PRENOM:

PORTABLE :

Mon inscription comprend:

- un droit d'accès valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027, avec une licence fédérale 2027
- un engagement sur un forfait trimestriel renouvelable jusqu'en juin 2027.

Le paiement s'effectue en début de trimestre (chèques , virement ou espèces).

Pour chaque trimestre, toute période commencée est due, et ne peut être remboursée ni partiellement, ni totalement. Les cours décommandés au minimum 24h à l'avance peuvent être rattrapés, dans la limite de 2 par trimestre, et ce pendant le trimestre. (De ce fait, tout cours, non décommandé 24h à l'avance sera considéré comme effectué).

Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer ainsi que les conditions d'assurance offertes par la licence FFE et des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées sur www.helmett-assurances.fr.

- Je souscris les garanties d'assurance individuelle du cavalier offertes par la licence FFE.
- Je souscris une garantie complémentaire payante auprès du cabinet HELMETT Sports directement sur ma page cavalier sur www.ffe.com

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur applicable au sein de l'établissement.

Je reconnais avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation.

J'accepte être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Je déclare accepter/refuser (rayer la mention inutile) l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

SIGNATURE /DATE/ MENTION «lu et approuvé»

CETTE ANNEE, POUR VALIDER VOTRE REINSCRIPTION , IL FAUT :

- 1- la fiche d'inscription
- 2- le règlement du droit d'accès (non remboursable) qui sera encaissé en juillet
- 3- le règlement du 1er trimestre encaissable à partir de septembre
- 4- vos disponibilités complétées

Si vous bénéficiez du pass aggro sport, la plate forme est déjà ouverte pour faire votre demande.
Vous pouvez ainsi nous remettre le pass déduit de votre forfait trimestriel.

ATTENTION, SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES

BABY PONEY

Droit d'accès cavalier Baby avec licence: 70 €
Forfait 1er trimestre: ½ heure/semaine : 169 €

PONEY

Droit d'accès cavalier Poney avec licence: 90 €
Forfait 1er trimestre: 1 heure/semaine: 234 €
2 heures/semaine: 416 €

CHEVAL

Droit d'accès cavalier Cheval (-18ans) avec licence: 110 €
Droit d'accès cavalier Cheval (+18ans) avec licence: 120 €
Forfait 1er trimestre: 1 heure/semaine: 286 €
2 heures/semaine: 520 €

Remise de 20 € sur le 2è droit d'accès des membres d'une même famille (parents/enfants),
puis 40 € sur le 3è droit d'accès (et suivants).

Afin d'établir le planning pour la saison prochaine,

MERCI D'INDIQUER VOS JOURS POSSIBLES, AVEC L'HEURE DE DEBUT DU COURS:

**LUNDI SOIR à partir de... MARDI SOIR à partir de...
MERCREDI MATIN MERCREDI APRES MIDI
JEUDI SOIR à partir de... VENDREDI SOIR à partir de...
SAMEDI**

Les groupes seront établis en fonction des niveaux et des âges des cavaliers.

Bien prendre en compte, que l'heure d'arrivée des cavaliers doit être de 30 mn avant le début du cours
afin de préparer sa monture.

CHOIX 1:

CHOIX 2:

CHOIX 3: